

MAIRIE DE LA TOMBE

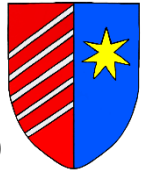
Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition décembre 2023

La Gazette de Notre Village



Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Vous avez pu profiter de votre famille, proches, amis et pour certains de vacances.

Durant le premier trimestre, avec l'ensemble des conseillers, nous allons consolider le budget primitif pour l'année 2024. Nous avons beaucoup d'idées, mais nous allons devoir prioriser selon nos capacités budgétaires.

En ce qui concerne le contrat rural pour la réfection des voiries rue de Gravon et une partie de la rue Grande, la commission devrait se tenir courant avril.

La cérémonie des vœux aura lieu le 14 janvier à 15 h à l'Escale. Ce sera l'occasion de faire un bilan de 2023 et de parler des projets pour 2024. Venez nombreuses et nombreux.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une excellente année 2024. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité à vous et vos familles.

Prenez soin de vous,

MARC CHAUVIN

Histoire du village

La commune – Le partage des terres

A partir du printemps 1790, fut posé le problème du partage des terres seigneuriales. Les pauvres souhaitaient un partage égalitaire entre tous les habitants domiciliés. Mais la vente des biens devenus nationaux s'est faite par adjudications, profitant aux plus aisés et aux bourgeois des villes voisines. Ce fut ainsi qu'à La Tombe quelques-uns purent s'établir "cultivateurs". Citons parmi eux : Maurice Fouinat, Jean Leclerc, Etienne Fourquenay et Victor Cothias.

Vie de la population

- Promenade du mois



Une balade rafraichissante de 15 km pour les plus courageux qui ont fait l'aller-retour entre La Tombe et Vinneuf. Une moitié faite pour ceux qui avaient un impératif. Les chiens ont pu gambader tranquillement au milieu des champs.

- Prochaine promenade

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 7 janvier à 9h30.**

- Décoration du sapin

Nous tenons à remercier nos bénévoles qui ont décoré notre sapin en un éclair ! merci à Rose pour ses délicieuses « crêpes mille trous » qui accompagnaient d'autres gourmandises.



- Cadeaux du Père-Noël

Pour tous les enfants absents au spectacle de Noël, les jouets sont à retirer en mairie le vendredi 13 janvier prochain de 17h à 19h.

- **Spectacle de Noël**



Merci à tous nos spectateurs qui ont participé activement au spectacle des clowns. Une belle après-midi qui nous a déjà mis dans l'ambiance de Noël.

Les enfants ont pu repartir avec des ballons sculptés sous différentes formes en plus de leur cadeau distribué par le père-Noël.



- **1^{er} atelier carnaval pour la conception de notre char**

Comme nous vous l'avons annoncé, nous participerons au carnaval de la communauté de communes du 10 mars prochain. Nous avons besoin de vous ! Pour commencer, des ateliers se dérouleront **les mercredis à 14h30** dans la salle du préau ; le 1^{er} se déroulant le **10 janvier prochain**. Pour ceux qui travaillent les mercredis, nous vous donnons rendez-vous **vendredi 12 à 19h30**. Merci d'avance pour votre participation et vos échanges.

- **Vœux du Maire**

Nous vous donnons rendez-vous **dimanche 14 janvier à 15h00** à la salle des fêtes l'Escale pour écouter les bons vœux de notre maire. Nous dégusterons ensuite la galette des rois accompagnée d'un verre de l'amitié.

Cette année encore, nous profiterons de l'occasion pour remettre la médaille du travail à l'un de nos administrés.

- **Collecte de sapins**



Comme chaque année, le SIRMOTOM effectuera l'enlèvement de vos sapins de Noël. Nous avons installé l'affiche à l'endroit de collecte (sur le côté de l'église). Vous pourrez y déposer votre sapin jusqu'au 15 janvier.

Sirmotom

Depuis le 10 février 2020, la loi AGEC relative à la lutte anti-gaspillage et pour une économie circulaire vise, entre autres, à lutter contre le gaspillage alimentaire. Et inclut donc le tri des biodéchets. Vous avez dû l'entendre, au 1^{er} janvier 2024, les biodéchets seront interdits dans les poubelles.

Je vous rappelle que le SIRMOTOM offre un composteur à chaque foyer qui en fait la demande. Le but est de diminuer nos déchets tout en favorisant la flore de votre jardin.

Remplissez votre composteur à l'aide de vos déchets verts (humides et riches en azote tels que tontes, feuilles, épluchures de légumes, ...) et déchets bruns (riches en carbones tels que branchages, feuilles mortes, paille, ...). Pour un bon équilibre, mettre 1/3 de verts pour 2/3 de bruns.

Un compost jeune (entre 4 et 5 mois) sera utilisé sur les pieds de tomates par exemple alors qu'un vieux compost (8 mois à 1 an) sera versé sur les fleurs.

N'hésitez pas à les appeler au 01.64.32.67.23.

Depuis un an, nos poubelles jaunes se remplissent beaucoup plus vite qu'avant. Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer la demande de bacs plus grands (comme plus petits) via le site internet du SIRMOTOM ou en appelant le 01 64 32 67 23, en envoyant un mail sirmotom@wanadoo.fr



Nous vous avons distribué les nouveaux calendriers de collecte. Comme l'an dernier, les poubelles jaunes seront ramassées les lundis et les poubelles marrons les mercredis. Pour rappel, vous pourrez les sortir la veille, mais elles devront être rentrées le soir de la collecte. Par contre, si un jour férié tombe le jour du ramassage, ce dernier ne sera pas reporté au lendemain comme c'était le cas auparavant (sauf pour les 1^{er} et 8 mai et 25 décembre et 1^{er} janvier où la collecte sera effectuée les jours fériés).

Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
- Horaires de la déchetterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
 - Du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30-12h30/ 13h30-19h, le vendredi : 13h30-19h, le dimanche : 8h30-13h30
 - Du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h30/ 13h30-18h, le mardi : 8h30-12h30/ 13h30-18h, le vendredi : 13h30-18h, le dimanche : 9h-12h
- Numéros d'urgence :
 - ✓ Police : 17 ou 112
 - ✓ Pompiers : 18 ou 112
 - ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
 - ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
 - ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
 - ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
 - ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
 - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30
- Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :
 - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
 - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
 - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
 - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h
- La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77

PanneauPocket



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr

LE PROVERBE DE FRANCINE

La ville a une figure, la campagne a une âme

Jacques de Lacreteille